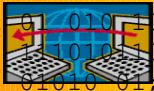
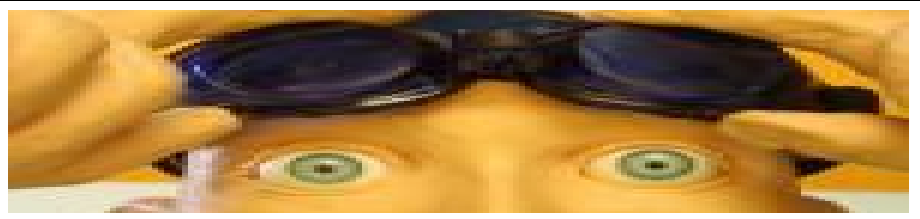


110 0 0200 11100101 1010 1 110 0 11110111000 1 010001001 11100 11011 1010110
 1001010101110001101 01 010 10 01001 01 1 année 10 pas si mauvaise 0 010 101
 010 1 0101 01 010 10010 1010 01 0 01 1 année 11 prometteuse 011 10011
 1010101001 10 1010 100011 10 11 1 10 1 bonne idée : augmenter les 0110011
 100 110 01 01 01010 01 0 10001010101 01 salaires des 100-10% les moins payés 000
 011 01 1 000 10011100 0101 01001 11 011 11 1101 10001 1 1 1 10010010



SOMMAIRE

Bienvenue: page 1
 Négociations: page 1
 Démocratie: page 1
 Actions des CE, départ dans l'Est, com et adhésion: page 2



Solidaires
Unitaires
Démocratiques

Bienvenue aux ex-salariés d'ARES !

Ca y est, votre intégration est enfin entamée : la direction devrait (!) vous avoir envoyé des courriers d'information détaillés, et vous recevez ce mois-ci, pour la première fois, votre bulletin de salaire GFI avec les tracts des syndicats représentatifs dans l'UES GFI, vos tickets restaurant, et peut-être aussi quelques circulaires de la direction et/ou le journal interne. Vous êtes donc complètement chez GFI (soit à GFI IP, soit à GFI Progiciels, soit à GFI Informatique; ceux parmi vous qui sont à GFI Chronotime ne recevront pas les tracts car cette entreprise-là est dans le groupe mais n'est pas dans l'UES GFI).

L'organisation du groupe GFI n'est pas forcément très simple mais les élus et autres Délégués Syndicaux de GFI se feront un plaisir de vous expliquer tout ça !

C'est notre rôle et nous le remplissons de bonne grâce, mais soyons francs : l'empressement des DS et élus vers vous, et pour vous aider, est aussi en partie motivé par l'espoir que vous voterez pour leurs listes aux prochaines élections de CE dans l'UES GFI qui doivent se dérouler en mai et juin !

Ne nous en tenez pas rigueur et ne vous y trompez pas : en général les Représentants du Personnel du groupe GFI (même ceux avec qui nous avons les plus grands désaccords) sont des gens plutôt dévoués (mais si...).

Interrogez-nous, lisez les tracts, et n'hésitez pas à nous solliciter au moindre problème !

SALAIRES : La direction refuse toujours de nous augmenter correctement...

Le 14 mars la direction a encore refusé de changer sa politique salariale basée sur l'individualisme pur et la concurrence exacerbée entre les salariés, les équipes, les entités. Elle propose 2 enveloppes :

- la première, 1,5% de la masse salariale pour 2011, comprend les augmentations individuelles (en 2010 l'enveloppe était de 1% mais le réalisé fut de 1,6%) et rien n'est négociable sur ce point
- la seconde, 0,2% de la masse salariale pour 2011, soit 622 282 euros charges comprises, est censée aller vers les groupes que les syndicats jugent oubliés ou maltraités, et c'est son mode de répartition qui est à négocier avec les syndicats, rien d'autre.

Oui cette volonté affichée de corriger des injustices et inégalités est nouvelle et positive, mais les moyens ne sont pas du tout à la hauteur. Par exemple l'enveloppe de 0,2% comprend les augmentations légales obligatoires pour les retours de congé maternité ou d'adoption, c'est donc non négociable. Combien reste-t-il ? Mystère.

Par exemple corriger les inégalités de salaire entre les hommes et les femmes, que nous dénonçons depuis toujours, exigerait 4 à 5% de la masse salariale et non 0,2% ! Ou alors il va falloir plus de 20 ans...

Par exemple les syndicats ont encore réclamé, comme tous les ans, des tableaux sur les salariés non-augmentés depuis 2 ans, 3 ans, 4 ans... La direction n'a accepté de nous donner des infos, plus tard, que pour les salariés restés au moins 5 ans sans augmentation !

...et elle va bientôt se gaver d'actions gratuites !

La direction l'a aussi annoncé le 14 mars: le Conseil d'administration a voté un plan de distribution de 15 actions gratuites par salarié (si les résultats de GFI sont bons en 2011-2012). SUD GFI a demandé si le plan de distribution pour les dirigeants et cadres sup était le même : « Oh non, ce ne sont pas du tout les mêmes montants ! La dernière fois c'était 20 000 actions au moins ! » **Bon appétit, Messieurs !**

Débats animés (comme toujours !) au IV^{ème} congrès de SUD Groupe GFI

SUD Groupe GFI, premier syndicat dans le groupe GFI (RAPPEL : plus de 50% des voix aux dernières élections dans l'UES, majoritaire dans 6 CE sur 11) a tenu mi-mars son IV^{ème} congrès ordinaire, événement central pour le fonctionnement démocratique de notre syndicat. Tous les adhérents qui le souhaitaient y ont participé, venus de toutes les sociétés de l'UES GFI, et de presque toutes les régions de France (la plupart détenant les procurations de nombreux autres adhérents). Les participants ont examiné les comptes, débattu avec fougue de la ligne, défini ensemble la stratégie et les actions à mener, élu le bureau du syndicat et le Délégué Syndical Central pour un mandat de 2 ans (ainsi que la commission de contrôle des comptes), et voté le budget 2011.

Secrétaire National et DSC : **Alexis Zadounaïsky** (GFI Informatique, Nantes)
 Secrétaires adjoints : **Vincent Bracchetti** (GFI IP, Bordeaux) et **Francesco Propato** (GFI Progiciels, Reims)
 Trésorier : **Jean-Luc Louis** (GFI Informatique, Ile de France)
 Trésorier-adjoint : **Alain Kaing** (GFI Informatique, Ile de France)

Vous voulez un syndicalisme réellement démocratique ? Lisez nos statuts sur notre site... et adhérez !



Pour nous lire sur internet: <http://sudgfi.free.fr>
 Pour nous écrire: sudgfi@free.fr
 ou : 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES

Aujourd'hui 15 mars 2011

(92ème jour depuis le déploiement de la messagerie BPOS)

Il y a enfin un changement... depuis hier !

La version Outlook Web Access Premium, version qui est censée reprendre l'ensemble des fonctions d'un client lourd Outlook, a été déployée le 11 mars au soir. Après 3 mois de galère !

Il nous reste à vérifier que ça marche... (Après tout c'est un produit Microsoft que notre direction a choisi, alors tous les doutes sont permis ! :-)

Comptes du CE de GFI IP

La plainte sera déposée !

Le mois dernier nous vous annoncions que le CE avait enfin voté la décision de porter plainte au sujet du détournement de fond dont il a été victime (ce que SUD GFI réclamait depuis la découverte du délit). Depuis, le secrétaire et le trésorier du CE ont démissionné.

Notre DS Vincent Bracchetti, seul candidat à ces postes, a été élu à l'unanimité. Il devra s'occuper de cette plainte en priorité mais aussi de la continuité de la gestion des prestations, et il va remettre en ligne sur le site du CE tous les PV disponibles des réunions.

Le CE doit servir à défendre les droits des salariés

Comment un CE, par sa fermeté, a fait plier la direction de GFI

Le CE de GFI Informatique région Ouest, géré par une équipe SUD GFI, décide en mars 2006, **comme prévu par la loi**, de recourir à un expert comptable payé par GFI pour se faire assister dans l'examen des comptes 2005 et des comptes prévisionnels 2006 de la région Ouest. L'objectif est de suivre au mieux la situation économique de la région, ce qui est une des missions du CE, et en particulier de vérifier que les éléments que lui communique la Direction Régionale tous les mois sont sincères et véritables.

La Direction de GFI refuse la prise en charge de l'expertise en prétextant que seul le Comité Central d'Entreprise (CCE) peut recourir à un expert, et que la région Ouest n'est pas autonome. Le CE GFI Ouest assigne la société GFI Informatique en justice pour faire respecter la Loi et donc obtenir la prise en charge de la rémunération de l'expert par l'entreprise.

En janvier 2007 le TGI (Tribunal de Grande Instance) de Nantes donne raison au CE. La direction fait appel !

En septembre 2008 la Cour d'Appel de Rennes donne raison à son tour au CE, en précisant qu'elle reconnaît une autonomie certaine à la région Ouest tant en matière de gestion du personnel que de gestion de l'activité.

Suite à cela le CE de GFI Ouest vote l'extension de la mission de l'expert aux années suivantes.

Mais malgré cette double condamnation la Direction de GFI se fait tirer l'oreille pour fournir à l'expert du CE les documents qu'il demande ! Conseillés par leur avocate, la

secrétaire et le secrétaire adjoint du CE mettent à l'ordre du jour de la réunion du 29 janvier 2010 le vote d'une nouvelle action devant le TGI de Nantes, cette fois pour « obstruction à décision de justice ».

Dès la réception de l'ordre du jour de cette réunion le directeur régional prend contact avec le secrétariat du CE pour lui proposer une sorte de petit arrangement contre le retrait de cette résolution ! Ah il manque pas d'air ! Les élus ont refusé en bloc ce qui leur semblait être une tentative de corruption. (*Tous les détails sont dans le PV de janvier 2010, disponible pour les salariés de la région sur le site web du CE.*)

Le CE vote la résolution, et comme par enchantement la direction remet aussitôt à l'expert comptable du CE l'ensemble des informations demandées ! L'expert du CE a ensuite pu finaliser son étude puisque les données sociales lui ont été remises en avril 2010. Il a présenté le très intéressant résultat de son étude à l'occasion de la réunion de CE de septembre 2010 (*document disponible pour les salariés de la région sur le site web du CE.*)

Le CE Ouest vote maintenant régulièrement une expertise des comptes chaque année, conforté dans cette ligne de conduite par les CE qui ont suivi son exemple : car depuis ces jugements, plusieurs autres CE de GFI ont à leur tour choisi de se faire assister par un expert comptable, ce que la direction a cessé de contester (elle risquait alors de lourds dommages et intérêts à faire de l'acharnement judiciaire).

Vous pouvez aujourd'hui compter sur tous ces DS et RS SUD Groupe GFI pour vous défendre :

Jacques ALAYRAC (Toulouse) 05 63 79 52 18

Malik BELKADI (Nantes) 06 88 49 86 88

→ **nouveau n° Vincent BRACCHETTI (GFI IP) 06 70 49 84 93**

Didier FAYE (Lyon) 06 11 13 13 59

Dominique GEHANT (Némausc, Nîmes) 04 66 28 78 61

Antoine HUOT (Grenoble) 06 68 52 34 44

Alain KAING (Ile-de-France) 06 60 71 36 30

Jean-Luc LOUIS (Issy-Industrie) 06 74 20 89 73

Laure NETZ (Sophia) 06 09 34 78 20

Alexandre PESANTI (RS au CE de GFI IP) 06 88 87 71 62

Francesco PROPATO (Progiciels) 06 88 72 21 36

Alexis ZADOUNAISKY (Délégué Syndical Central) 06 75 24 70 09

M. Leleu ferait-il son ménage ?

M. Gilles, directeur de la région Est, quitte GFI

Le CE de la région Rhône-Alpes du 18 février a commencé par un coup de théâtre : M. Leleu (dir. des régions) et M. Gilles ont annoncé le départ de ce dernier, officiellement d'un commun accord. Personne n'a cru une seconde à ce commun accord.

M. Gilles n'était pas un directeur de région idéal, il y avait forcément des salariés mécontents de lui, non sans raison. Mais c'est un homme capable d'écouter les autres, qualité trop rare à GFI, et qui se raréfie donc encore un peu... sauf si son successeur en fait preuve ! Nous lui souhaitons la bienvenue, dans ces conditions difficiles. Mais pourra-t-il, lui aussi, tenir tête à M. Leleu, alors que ce dernier l'a embauché ?

✂

NOM :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Société :

Date :

Prénom :

Téléphone perso :

Ville :

Ville/Agence :

Téléphone pro :

adresse e-mail perso :

Qualification :

Signature :

Pour adhérer à SUD Groupe GFI : retourner ce bulletin complété et signé à

Syndicat SUD Groupe GFI - U.S. Solidaires 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES